



REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL
DU 02 JUILLET 2012
(MOIS DE JUIN)

REVENDEICATIONS DEPOSEES PAR : CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL :

Budget augmentation individuelle et promotion/développement :

- a) Avec un budget de 0,4 %, combien de salariés ont pu prétendre à une augmentation individuelle et/ou à un changement de coefficient ?
 - b) Un montant minimum de 20 €uros a été défini lors des négociations salariales 2012 par conséquent quel sera le montant maximum pour une augmentation individuelle (hors changement de coefficient) ?
 - c) Dans le cadre des suivis, combien de salariés ont été concernés, en juin 2012, par un changement de coefficient ?
 - d) Combien de changements de coefficients ont été refusés, dans le cadre des suivis ?
 - e) Nous demandons que la commission de suivis se réunisse en septembre, tout en maintenant celle de décembre, afin de débattre sur les raisons qui ont amené les refus de changement de coefficients et d'augmentation
- a) **19% des effectifs ont bénéficié d'une Augmentation Individuelle, et 6% des effectifs d'un changement de coefficient (hors suivis)**
 - b) **Le montant maximum pour une augmentation individuelle est de 42 Euros en moyenne (non cadre)**
 - c) **50% des suivis ont été acceptés (Environ 160 accordés)**
- Il en reste 63 à faire, à ce jour.**
- d) **6 changements de coefficient ont été refusés**
 - e) **Nous prenons en compte votre demande et vous tiendrons au courant**

Comme vous pouvez le constater dans la réponse b), la Direction indique que l'augmentation maxi est de 42 €uros en moyenne.

Comment un maxi peut-il être une moyenne ou inversement ?

A moins que les augmentations individuelles (non cadre) étaient de 42 €uros chacune !!!

Prime montage:

Nous demandons que les salariés qui travaillent au bouchonnage (secteur peinture) bénéficient de la prime de montage. Ils répondent aux critères que la direction a définis, à savoir : activité et secteur géographique liés au montage.

Une étude est lancée sur le sujet. Une réponse sera donnée lors de la prochaine réunion des Délégués du Personnel.

Temps de formation:

Lorsqu'un salarié change de secteur de travail, nous demandons qu'il bénéficie d'une vraie formation, pour cela, il faut que son temps de formation soit respecté.

La formation est faite en fonction du poste de travail occupé (maximum 105 H.00 pour le Montage et 35 H.00 pour l'usage).

Une vérification a été faite sur le sujet.

Diplômes:

Suite à nos différents courriers concernant les salariés qui ont des diplômes, combien d'entre eux ont été régularisés ?

6 régularisations ont été effectuées.

Usages:

Nous demandons une heure de sortie anticipée pour le départ en congés payés.

Comme déjà indiqué, il n'est pas envisagé d'accorder une heure de sortie anticipée pour le départ en congés payés.

Retraite:

Combien de salariés seraient concernés par la nouvelle réforme des retraites qui sera mise en place par le nouveau gouvernement ?

Il s'agit, pour le moment, seulement d'un projet, et nous avons actuellement très peu d'éléments. Nous verrons pour lancer une étude sur le sujet ultérieurement

Abri deux roues

Suite à notre question du mois dernier avez-vous estimé le coût pour l'agrandissement d'un abri couvert pour les deux roues ? A quelle date sont prévus les travaux ?

La réponse apportée le mois dernier, indiquait qu'il n'était pas envisagé d'agrandir l'abri couvert existant, mais d'éventuellement en installer un non couvert à l'extérieur. Une étude a été faite sur le sujet et il serait possible de remplacer deux ou trois places « véhicules » vers le bâtiment CE pour cet usage.

Entretiens individuels:

Quel est le bilan des entretiens individuels ?

Environ 80 % ont été effectués.

Il y a encore quelques secteurs en retard, mais ces entretiens sont globalement terminés.

Congés payés (VSD) :

Quelles sont les dates de départ en congés payés pour les salariés en VSD (Date départ, date reprise) ?

Le départ en congés payés des salariés en VSD aura lieu le dimanche 22 Juillet, après le travail. La reprise aura lieu le vendredi 24 Août 2012.

Clé à boissons :

Avez-vous remis une clé à boissons pour les salariés de Garchizy concernant les consommations du mois de juillet ?

Tous les salariés de Garchizy, en déplacement sur notre site, se sont vus remettre une clé à boissons.

Journée de solidarité :

Nous demandons une vérification sur le montant total qui a été prélevé sur la journée de solidarité pour les salariés en VSD et, dans l'éventualité d'une erreur, de régulariser les salariés concernés.

Une vérification a été faite sur le sujet, et aucun problème n'a été détecté.